

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 6 juin 2008

Service instructeur
Service Administratif de l'Assemblée

N° 2008-7-1-2

Services consultés
Direction des Affaires Juridiques
Mission Prospective Territoriale

Délocalisation de la réunion de la Commission Permanente du 4 juillet 2008

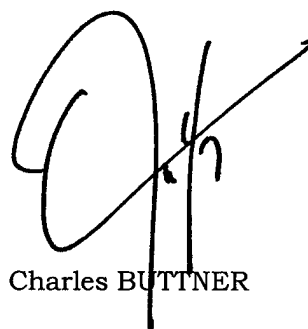
Résumé : Comme suite logique à la démarche de Territorialisation conduite par le Département, le présent rapport a pour objet de proposer la délocalisation de la réunion de la Commission Permanente le 4 juillet 2008 au Quartier Plessier à Altkirch.

Dans le cadre de la politique de Territorialisation du Conseil Général qui vise à se rapprocher des Territoires et de leurs habitants, notre première antenne opérationnelle définitive sera inaugurée le vendredi 6 juin 2008 au Quartier Plessier à Altkirch.

Cette antenne regroupe une soixantaine d'agents et une dizaine de services de l'administration départementale.

Je vous propose de marquer à la fois concrètement et symboliquement cette volonté de se rapprocher des Haut-Rhinois par la délocalisation de la séance de la Commission Permanente du 4 juillet 2008 au sein de notre antenne du Sundgau à Altkirch.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER